

est un élément constituant du Commandement aérien. Il assume la gestion de toutes les ressources aériennes affectées à la patrouille du Nord, à la patrouille maritime, à la surveillance maritime, à la lutte anti-sous-marine et aux patrouilles de pêche.

Le commandant du GAM est comptable au chef du Commandement aérien, mais sur le plan opérationnel, il relève du chef du Commandement maritime pour ce qui est des missions de patrouille de surveillance et de lutte anti-sous-marine. Étant donné que le Commandement maritime et le Groupe aérien maritime travaillent en étroite collaboration, ils peuvent utiliser un même centre d'opérations.

Le Groupe effectue des vols de surveillance au-dessus des eaux territoriales du Canada et de l'archipel Arctique. Il fournit également des forces aériennes pour la lutte anti-sous-marine dans le cadre des engagements du Canada envers l'OTAN.

Le 10^e Groupe aérien tactique, dont le quartier général est situé au même endroit que celui du Commandement de la Force mobile à Saint-Hubert au Québec, a la charge de toutes les ressources aériennes affectées au soutien immédiat de l'armée. Cela signifie qu'il effectue notamment du tir de soutien par hélicoptère, de la reconnaissance et du transport tactique sur les champs de bataille.

Le 14^e Groupe d'instruction, qui se trouve à Winnipeg au Manitoba, s'occupe de la sélection de l'équipage, de l'entraînement au vol jusqu'au niveau des ailes, de la formation des jeunes chefs, de l'entraînement aux opérations de survie et de la formation météorologique. Enfin, il élabore la politique de formation pour le Commandement aérien et il assure le contrôle et l'évaluation de toute la formation qu'on y offre.

Le Groupe de la Réserve aérienne comprend deux groupes qui sont chacun constitués de deux escadrons d'hélicoptères tactiques, que l'on retrouve à Montréal et à Toronto, et de trois autres escadrons jumelés avec les unités des Forces régulières à Winnipeg, à Edmonton et à Summerside, qui se trouve à l'Île-du-Prince-Édouard. Les escadrilles de renforcement de la Réserve aérienne, stationnées dans 20 bases différentes au Canada et en Europe, fourniront un cadre de personnel entraîné disponible pour l'accroissement de l'effectif de guerre et pour l'expansion de la base.

Recherche et sauvetage. Les activités de recherche et de sauvetage sont coordonnées à partir des villes de Victoria, Edmonton, Trenton et Halifax. Le personnel des centres de coordination des activités de sauvetage se compose de militaires canadiens ainsi que d'officiers de la Garde côtière

canadienne qui exercent des fonctions de liaison dans tous les centres sauf celui d'Edmonton. En plus des aéronefs pourvus d'un équipement spécialisé et d'un personnel rompu aux opérations de recherche et de sauvetage, d'autres aéronefs stationnés dans différents endroits au Canada viennent périodiquement renforcer les rangs.

Service d'instruction des Forces canadiennes. Le rôle du Service d'instruction des Forces canadiennes consiste notamment à planifier et à diriger la formation des recrues, des apprentis, des spécialistes et des officiers appartenant à des classifications communes à plusieurs commandements. Le Service s'acquitte aussi des engagements régionaux envers la région du centre (Ontario).

Commandement des communications. Ce commandement s'occupe des communications stratégiques pour les Forces armées et, en cas d'urgence, pour les gouvernements fédéral et provinciaux. Il établit également des points où les réseaux stratégiques et tactiques sont étroitement liés, et il assure le fonctionnement des principaux centres de traitement informatique des données du Ministère.

La Réserve des communications, affectée au Commandement des communications des Forces canadiennes, se compose de 6 régiments de communications, de 12 escadrons de communications et de 3 troupes de communications indépendantes. Ces groupes sont répartis partout au Canada et sont souvent situés au même endroit que les unités des communications de la Force régulière. Le rôle de la Réserve des communications consiste à accroître et à soutenir les effectifs du Commandement des communications et du Commandement de la Force mobile en temps de paix et en temps de guerre.

Région du Nord des Forces canadiennes. Le commandant de la région du Nord est chargé des questions d'ordre militaire ainsi que de la coordination et du soutien des activités des Forces armées dans le Nord. Dotée d'un quartier général à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest, et d'un détachement du quartier général à Whitehorse au Yukon, la région du Nord comprend ces deux territoires, y compris les îles de la baie d'Hudson, de la baie James et de l'archipel Arctique, et elle s'étend sur le plan géographique jusqu'au pôle Nord. Sa superficie totale est supérieure à 3,9 millions de kilomètres carrés, soit 40 % de l'ensemble du territoire canadien.

Forces canadiennes en Europe. Chargées de fournir des forces terrestres et aériennes prêtes au combat pour la défense de l'Europe centrale, les Forces canadiennes affectées au soutien de l'OTAN sont stationnées dans la région de la